

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE ORALE DE PHYSIQUE

MEMBRES DE JURYS : Madame Anne-Emmanuelle BADEL

---

Cette année, dix candidats ont passé un oral de physique comme seconde matière. Les notes se sont étalées entre 6 et 17.

La première remarque concerne l'attitude de certains candidats par rapport à la matière qui n'est pas leur spécialité. Ce n'est pas parce qu'ils ne désirent plus étudier par la suite une matière qu'ils ne doivent pas réviser le contenu de leurs études pour cette matière. C'est d'autant plus ennuyeux lorsque ce programme est déjà extrêmement réduit... Dans de telles circonstances, l'examineur part d'un *a priori* défavorable tant sur la motivation que sur le sérieux du candidat. Cela s'est d'ailleurs confirmé lors de l'oral par l'absence de maîtrise des points du cours sur lesquels ils ont été interrogés. Ces candidats se sont vus attribués une note très en-dessous de la moyenne.

Cela ne doit cependant pas masquer une amélioration notable du niveau moyen des candidats présents en dehors de ceux relevant de la remarque précédente. Ces candidats sérieux et motivés ont pu être départagés par leur capacité d'initiatives, la rigueur dont ils ont pu faire preuve et globalement leur maîtrise du sujet abordé.

L'interrogation n'a pas été précédée d'une préparation : le candidat prend connaissance du sujet et répond en direct aux questions. D'une durée totale de 45 minutes, l'interrogation comprend deux parties : la première d'environ 30 minutes consacrée à la résolution d'un problème avec des questions qui s'enchaînent et la seconde d'une quinzaine de minutes à une question ouverte plus proche du cours sur un autre thème que celui abordé en première partie. A noter que lorsque la liste des points abordés est trop limitée, il n'est pas envisageable d'aborder deux domaines distincts de la physique et l'épreuve se limite à la résolution d'un problème.

Les exercices proposés sont choisis en adéquation avec la liste des sujets abordés par le candidat durant ses études. Il est important lors de l'envoi du détail de la formation d'être particulièrement précis sur les cours réellement suivis notamment pour les options offertes. L'absence de préparation conduit à donner une importance primordiale à l'attitude vis-à-vis d'un problème inconnu, aux initiatives et à la capacité d'analyse physique. Il a été apprécié que certains candidats soient capables de faire preuve de recul sur le sujet abordé.

En conclusion, il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent les thématiques abordés lors de leurs études mais également qu'ils fassent la preuve de leur capacité à réfléchir par eux-mêmes et à proposer une méthode. C'est ainsi qu'ils réussiront brillamment cette épreuve.